

333/251 Les « profs » de l'I.E.P. voyagent

Françoise d'Arcy est à l'université Complutence de Madrid du 15 mai au 15 juillet dans le cadre d'un projet d'étude comparative sur la décentralisation en Espagne et en France (publication d'un ouvrage en 1984 en collaboration avec le professeur Baena, titulaire de la chaire de science administrative).

Pierre Broué séjournera aux U.S.A. pendant l'été 83, invité par l'Université de Berkeley. Il poursuivra également à Harvard ses recherches sur l'œuvre de Trotsky.

Maurice Croisat et Jean Tournon feront une communication au Comité de recherche pluralisme socio-politique de l'Association internationale de Sciences

politiques à Kingston (Otario) en septembre 83.

Claude Gilbert, attaché de recherche C.N.R.S. est détaché pour deux ans au Colegio de Mexico dans le cadre des accords de coopération scientifique avec l'Institut français d'Amérique latine. Il y animera notamment un séminaire de recherche sur la formation des élites politiques.

Jean-Paul Joubert ira à Harvard (été 83) dans le cadre du Grelot (groupe de recherche et d'études sur l'œuvre de Trotsky).

Patrick Lecomte sera au Québec en septembre 83 pour une mission de recherche sur les relations politiques entre le Canada et le Québec et leurs stratégies d'accès à la souveraineté du Parti québécois.

I.E.P. : modification du règlement des examens

Dans sa séance du 6 juin 1983 consacrée aux problèmes pédagogiques, le conseil d'administration de l'Institut d'études politiques de Grenoble a adopté la modification du règlement des examens suivante : règlement identique pour les trois sections ; conditions d'admission en 2^e et 3^e années ; réduction du poids du contrôle continu et renforcement des examens écrits ; suppression des notes éliminatoires pour les épreuves écrites de la première session d'examens.

Par ailleurs, il a été voté des modifications concernant la section politique et sociale : renforcement de la sous-section sociale et centrage sur les problèmes sociaux avec création d'une conférence en économie sociale (1^{re} année) et obligation pour tous les étudiants de la 2^e année de section de suivre la conférence politiques sociales.

Ces modifications interviendront à la rentrée prochaine.